

• (1410)

Notre gouvernement demeure déterminé à préserver le système canadien de la gestion de l'offre de même que nos offices de commercialisation conformément à l'article XI, comme les responsables de la gestion de l'offre le lui ont demandé, et il va continuer d'insister.

Cela fait des années que notre gouvernement partage la position des responsables de la gestion de l'offre. La décision de négocier la clarification de l'article XI leur appartient. Nous avons toujours appuyé leur position et nous allons continuer de le faire.

Le premier ministre a profité de toutes les occasions qu'on lui a faites pour préciser notre position aux pays membres du GATT, y compris aux dirigeants de la Communauté européenne et au président Bush.

Les représentants du secteur canadien de la gestion de l'offre et notre gouvernement ont bien précisé que les négociateurs du Canada doivent insister pour que l'article XI soit renforcé et clarifié. Notre équipe de négociation n'en démordra pas.

Notre gouvernement fédéral a pour politique de consulter les responsables canadiens de la gestion de l'offre sur le déroulement des négociations du GATT. . .

**M. le Président:** Le temps mis à la disposition du député est expiré.

\* \* \*

### LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

**M. Francis G. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso):** Monsieur le Président, Postes Canada frappe encore. Il ne lui suffit pas d'avoir fermé des centaines de petits bureaux de poste ruraux partout au Canada, et il n'a pas tiré de leçon de la lutte qu'il a menée contre la localité de Mabou, en Nouvelle-Écosse.

Certainement pas. Postes Canada vise maintenant Petit-de-Grat comme prochaine victime, cette petite localité florissante du Cap-Breton. Les gens de l'endroit ont appris, il y a deux semaines, que Postes Canada avait décidé de fermer leur bureau de poste. Les citoyens n'ont pas été consultés. On ne leur a pas donné de raison et c'est sans discussion. On a simplement tenu des assemblées publiques à la hâte, pour étudier les différentes options après coup.

[Français]

Monsieur le Président, la seule option que la communauté de Petit-De-Grat désire est que son bureau de

### Article 31 du Règlement

poste reste ouvert. Je désire également que ce bureau de poste reste ouvert, car en fait, il s'agit d'un lieu de rencontres qui fournit un excellent service à de nombreux clients, surtout aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Quand Poste Canada et, en fait, ce gouvernement, se rendront-ils compte des erreurs qu'ils commettent? Quand cesseront-ils de réduire les services tout en augmentant les prix? Quand cesseront-ils de supprimer les services essentiels et commenceront-ils à se comporter honnêtement envers la population rurale canadienne?

\* \* \*

### LA RELANCE ÉCONOMIQUE

**M. Guy Saint-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, selon un éditorial d'aujourd'hui dans *La Presse*, pour résoudre les difficultés que présente la situation économique actuelle, les partis de l'opposition ont pour le moins une vision rétro de l'intervention de l'État dans l'économie.

Les solutions qu'ils proposent remontent à un demi-siècle et ils devraient savoir qu'elles ne peuvent fonctionner actuellement. Dans les années 1930, un certain équilibre pouvait être maintenu en créant un déficit pour lutter contre la récession, puis ensuite viser un surplus pour rembourser cette dette. De nos jours, on ne part pas à zéro. Le déficit libéral et canadien est élevé et on ne peut plus compter sur ce mouvement de balancier.

C'est ce qui semble arriver en Ontario où d'énormes fonds additionnels sont déjà insuffisants. Le même phénomène s'est produit en 1982 quand le gouvernement libéral a doublé son déficit de 14 à 28 milliards de dollars et n'a jamais pu le ramener au niveau de départ.

Monsieur le Président, pour l'instant, le chef de l'opposition, avec sa stratégie de relance, ne projette pas l'image du successeur des Conservateurs, mais bien celle d'un prédécesseur.

\* \* \*

[Traduction]

### LES SOINS DE SANTÉ

**M. Rey Pagtakhan (Winnipeg—Nord):** Monsieur le Président, encore une fois, la question du ticket modérateur revient sur le tapis.